



# La Question

Adapté de l'œuvre d'**Henri Alleg**

Mise en scène  
**François Chattot**

Lumière  
**Gérard Bonnaud**

Musique, chansons  
**Alexandrine Brisson**

Avec  
**Jean-Pierre Bodin**

Production  
Compagnie La Mouline / Théâtre National de Chaillot / Théâtre de Vidy – Lausanne E.T.E. / Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson  
Avec l'aide à la création de la DRAC Poitou-Charentes / ministère de la Culture et le soutien du Conseil Régional de Poitou-Charentes et du Conseil Général des Deux-Sèvres

## **studio**

8 mars au 7 avril 2007, 20h30 / dimanche 15h

relâche lundi ainsi que le dimanche 18 mars

durée 1h30

renseignements : 01 53 65 30 00 / internet : [www.theatre-chaillot.fr](http://www.theatre-chaillot.fr)

tarifs : 27€ plein tarif, 21€ tarif réduit, 12€ tarif jeune

Service de presse : Catherine Papeguay, 01 53 65 31 22 ; Maud Mantelin, 01 53 65 31 08

## Étude de la barbarie

Soumis à des saisies et à la censure, devenu l'une des bêtes noires de la colonisation, le journal *Alger Républicain* est interdit en 1955, alors que l'insurrection éclate. Son directeur Henri Alleg entre dans la clandestinité, écrit des articles qu'il fait publier anonymement en France, notamment dans *l'Humanité*. Arrêté en juin 1957, il entend l'un de ses tortionnaires lui dire : « Salaud, tu as écrit des articles sur la torture, eh bien maintenant, c'est la 10<sup>e</sup> DP qui va la pratiquer sur toi. » Usage systématique, la torture est exercée par les gendarmes ou les policiers sur les prisonniers. « Nous étions engagés dans cette bataille à mort ; on pouvait très bien laisser sa vie dans cet engagement », confiait Henri Alleg à René Zahnd, à l'occasion de la création de *La Question* au Théâtre Vidy-Lausanne. « On m'a suspendu par les pieds et passé des torches enflammées sur le corps, on m'a plongé la tête dans l'eau, on m'a imposé des séances d'électricité... » Un aide de camp du général Massu l'incite à se suicider. Alleg résiste. Il finit par quitter le camp, « résidence surveillée » et lieu des tortures. En prison, il fait passer chaque jour à son avocat des carrés de papier dissimulés dans ses pantoufles ou ses sous-vêtements. Quatre pages quotidiennes, pliées, où il décrit l'ordinaire du camp, raconte la barbarie des hommes. Transmis à sa femme Gilberte, le texte devient *La Question*, que Jérôme Lindon publie en 1958 aux Éditions de Minuit. Dès lors, face aux oppresseurs et aux tortionnaires qui sévissent encore, l'auteur de *Mémoire algérienne* et des *Chemins de l'espérance* n'aura cessé de poursuivre ce qu'il nomme sa « bataille pour l'humanité, pour la fraternité, contre toutes les entorses aux droits des hommes ».

Complices de théâtre depuis plus de vingt ans, Jean- Pierre Bodin, interprète, et François Chattot, metteur en scène et scénographe, s'emparent du témoignage d'Alleg, texte bombe d'une actualité évidente.

### Pierre Notte

*C'est aux « disparus » et à ceux qui, sûrs de leur cause, attendent sans frayeur la mort, à tous ceux qui ont connu les bourreaux et ne les ont pas craints, à tous ceux qui, face à la haine et la torture, répondent par la certitude de la paix prochaine et de l'amitié entre nos deux peuples qu'il faut que l'on pense en lisant mon récit, car il pourrait être celui de chacun d'eux.*

### Henri Alleg

**Juin 1957 : je viens de naître...**

**Juin 1957 : Henri Alleg est torturé en Algérie par les paras de la 10<sup>e</sup> DP...**

Nous sommes en 2004, cette association de dates me traverse l'esprit au moment même où je découvre Henri Alleg dans un film de Jean-Pierre Lledo, *Un rêve algérien*, documentaire sur le retour d'Henri Alleg, quarante ans plus tard, sur ses lieux de résistance et de torture...

La quiétude d'une naissance, pendant que d'autres, comme lui, cherchent, luttent pour construire « ensemble » et cela depuis des millénaires...

Sujet récurrent que j'ai souvent abordé avec François Chattot dans mon travail et avec ma femme Alexandrine Brisson. Cette dernière a réalisé un court-métrage intitulé : *C'était pas la guerre* (Regard d'une petite fille de six ans sur les derniers jours précédant l'indépendance de l'Algérie). Suite à la projection de son court-métrage en première partie d'*Un rêve algérien*, elle se retrouve à débattre en public avec Henri Alleg...

Tout s'enchaîne, l'humanité déborde sans dégoûler, l'homme me bouleverse, je découvre *La Question*, et là je suis immédiatement traversé, transpercé par l'écriture et au même instant, par l'envie de transmettre, de passer ce texte au théâtre.

Pourquoi ?

Une écriture simple, une description quasiment légiste... journalistique... distanciée, qui nous touche d'effroi !

Soyons des passeurs de réalité, il faut donner à écouter simplement ce texte, tellement d'actualité...

Henri Alleg nous dit ceci : « Dans cette immense prison surpeuplée, dont chaque cellule abrite une souffrance, parler de soi est comme une indécence... Mon affaire est exceptionnelle par le retentissement qu'elle a eu. Elle n'est en rien unique... J'ai côtoyé, durant ce temps, tant de douleur et tant d'humiliation que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces nuits de supplice si je ne savais que cela peut-être utile... »

**Jean-Pierre Bodin**

## **TORTURE Henri Alleg : je pense surtout à la jeunesse**

L'auteur de *La Question*, ancien directeur d'Alger républicain répond aux questions de Lucien Degoy pour *l'Humanité*, 26 novembre 2001

**Vous allez témoigner au procès du général Aussaresses. Dans quel état d'esprit ?**

Henri Alleg. Celui de quelqu'un qui apprécie qu'un tortionnaire soit traduit devant la justice. Bien sûr, la raison de sa comparution est loin du compte, on aurait préféré qu'Aussaresses soit jugé pour ses crimes, pour son comportement durant la guerre coloniale. Mais que la justice s'en mêle est bien venu. Je souhaite qu'il soit condamné, car s'il ne l'était pas, cela signifierait que non seulement on peut commettre tant d'atrocités mais qu'on peut s'en vanter en toute impunité.

**Vous considérez-vous comme une sorte de porte-parole des victimes de ces exactions ?**

Henri Alleg. C'est un bien grand mot. Les victimes furent très nombreuses - qu'elles soient mortes aujourd'hui ou qu'elles aient survécu -, on sait bien ce qu'elles ont subi. C'est donc surtout à la jeunesse que je pense, aux familles des victimes : en voyant des crimes condamnés peut-être auront-elles enfin le sentiment que la souffrance de leurs parents n'a pas été vaine, que la société lui rend hommage.

**Érulin et ceux qui vous ont torturé, ressemblent comme deux gouttes d'eau au capitaine Aussaresses. Il y avait beaucoup de militaires comme lui à l'époque ?**

Henri Alleg. En fait, je suis tombé entre les mains d'Aussaresses puisque c'est lui qui dirigeait le service action sous les ordres de Massu. Il était le patron des centres de torture. Est-ce à dire que tous les soldats se conduisirent en tortionnaires ? Évidemment pas. Mais, en effet, il y avait à l'époque des quantités d'émules d'Aussaresses ou de gens qui agissaient comme lui, dans ses services et dans d'autres. Cela s'explique parfaitement car la guerre était menée dans l'objectif de sauver le pouvoir colonial quoi qu'il arrive et par tous les moyens, et cela pas seulement en Algérie mais déjà en Indochine. J'ajoute que dans son livre, tout en se vantant, Aussaresses ne dit que ce qu'il veut bien dire. Pas un mot, en particulier, sur Maurice Audin, qui est mort dans des locaux placés directement sous son autorité et de la main de tueurs qui obéissaient à ses ordres. S'il confirme donc par ses aveux beaucoup de crimes, il ne dit pas toute la vérité.

**Pour se justifier, Aussaresses dit : ces méthodes étaient inévitables. Nous avons fait ce qu'on attendait de nous, la guerre ne pouvait pas être « propre » mais nous nous sommes conduits en bons militaires...**

Henri Alleg. Tous les criminels de guerre ont cette façon de présenter les choses - ce fut le cas à Nuremberg. Les accusés ont déclaré qu'ils appliquaient les ordres de leurs supérieurs et que de ce fait, ils n'étaient pas responsables. C'est un raisonnement parfaitement inadmissible : à le suivre, le bon militaire est celui qui commet tous les crimes sans réfléchir ou sans discuter, tandis que le mauvais militaire reste humain en toutes les circonstances. Cela voudrait dire que le bon militaire est Aussaresses et le mauvais militaire, Bollardière. C'est un pur sophisme. La vérité est à l'opposé : l'homme d'honneur, quelles que soient les circonstances, quel que soit l'habit qu'il porte - militaire ou civil -, agit en homme de conscience.

**Pour la première fois, la justice va avoir à se prononcer sur des éléments qui touchent à la guerre d'Algérie, certes indirectement. Qu'attendez-vous de ce procès ?**

Henri Alleg. Si l'histoire doit servir de leçon quel exemple retenir ? Celui d'Aussaresses, qui ne fut pas seulement un instrument consentant mais l'instrument actif et vantard d'une politique odieuse, ou celui de Bollardièrre et de ceux qui ont refusé de s'aligner sur ces crimes ? La réponse va de soi. Il serait souhaitable que la justice adhère à une position faisant honneur aux valeurs politiques et humaines de notre pays. En même temps ne nous leurrions pas, si l'on est réduit aujourd'hui, quarante ans après, à poursuivre un tortionnaire médaillé et promu comme Aussaresses, pour apologie et non pas directement pour ses crimes, on le doit à des choix politiques pris de longue date et prolongés au plus haut niveau de l'État.

D'ailleurs, s'il faut juger, est-ce seulement la torture et ses crimes ou l'engagement de la France dans la guerre et plus largement encore le colonialisme comme système d'oppression ? Cette question n'est pas de l'ordre de la justice : elle est posée, elle reste posée à ceux qui se situent au sommet de la pyramide, aux responsables politiques.

## Henri Alleg

Auteur d'une histoire de la guerre d'Algérie et militant de l'ex-parti communiste algérien, Henri Alleg a été journaliste et directeur du journal Alger Républicain de 1950 à 1955. Arrêté le 12 juin 1957 par les parachutistes de la 10<sup>e</sup> DP du général Massu, le compagnon de route de Maurice Audin fut torturé durant sa séquestration qui a duré un mois. Henri Alleg passa trois ans en détention. *La Question* est le récit de cette torture.

La première édition de *La Question* d'Henri Alleg fut achevée d'imprimer le 12 février 1958. Des journaux qui avaient signalé l'importance du texte furent saisis. Quatre semaines plus tard, le jeudi 27 mars 1958 dans l'après-midi, les hommes du commissaire divisionnaire Mathieu, agissant sur commission rogatoire du commandant Giraud, juge d'instruction auprès du tribunal des forces armées de Paris, saisirent une partie de la septième édition de *La Question*. Le récit d'Alleg a été perçu aussitôt comme emblématique de ce refus par la brièveté même, son style nu, sa sécheresse de procès verbal qui dénonçait nommément ses tortionnaires sous des initiales qui ne trompaient personne. Sa tension interne de cri maîtrisé a rendu celui-ci d'autant plus insupportable : l'horreur était dite sur le ton des classiques. *La Question* fut un météorite dont l'impact fit tressaillir des consciences bien au-delà des « chers professeurs », des intellectuels et des militants. A l'instar de *J'accuse*, ce livre minuscule a cheminé longtemps.

Jean-Pierre Rioux, *La Torture au cœur de la République*, *Le Monde*, 26-27 avril 1998

Avant l'adaptation au théâtre, il y a eu une adaptation au cinéma :

*La Question*, un film de Laurent Heynemann, avec Jacques Denis, Nicole Garcia, Christian Rist, Jean Benguigui, Jean-Pierre Sentier et Roland Blanche, 1977, durée 112 min.

Œuvres d'Henri Alleg disponibles en librairie :

*Retour sur la question*, Aden Belgique, 05/2006

*Mémoire algérienne*, Stock, 09/2005

*Le Siècle du Dragon*, Le Temps des cerises, 01/2004

*Le Grand Bond en arrière*, Le Temps des cerises, 05/1997

*Prisonniers de guerre*, Editions de Minuit, 04/1961

*La Question*, Editions de Minuit, 02/1958

## François Chattot

Il est directeur du Théâtre Dijon Bourgogne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### ACTEUR DANS

- 2007 *Music Hall 56* de John Osborne, mise en scène Irène Bonnaud au CDN de Montreuil (7 au 31 mars 2007)
- 2005 *Veillons et armons-nous en pensée* à partir de textes de Büchner, Marx et Engels, Brecht, un spectacle de Jean-Louis Hourdin et François Chaillot, Studio du Théâtre National de Chaillot
- 2004 Entre à la Comédie Française comme pensionnaire.  
*Place des héros* de Thomas Bernhard, mise en scène d'Arthur Nauzyciel  
Création collective de *Temps morts* avec le collectif de la dernière tangente, textes de Dominique Brand
- 2003 *Tracteurs* de Heiner Müller, mise en scène Irène Bonnaud  
*Combat de nègre et de chiens* de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet
- 2002 *La Génisse et le Pythagoricien* d'après Ovide, spectacle de Jean-François Peyret et d'Alain Prochiantz
- 2001 *Combat de nègre et de chiens* de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet
- 1999 *En attendant Godot* de Samuel Beckett, mise en scène de Luc Bondy
- 1996/97 *Allegria opus 147*, texte et mise en scène de Joël Jouanneau  
*L'Ombre de la vallée* et *Les Noces du rétameur* de John Millington Synge
- 1995 *Le Retour au désert* de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet
- 1994/95 *Faustus* de Christopher Marlowe, mise en scène de Stuart Seide
- 1994 *Andromaque* d'Euripide, mise en scène Jacques Lasalle
- 1992/93 *Le Loup et les 7 Blanche-Neige* d'après Karl Valentin, Frank Kafka, mise en scène de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret
- 1991/92 *Le Souverain fou* d'Hervé Pejaudier, mise en scène d'Ivan Grinberg
- 1990/91 *La Duchesse de Malfi* de Webster, mise en scène de Matthias Langhoff  
*Des babouins et des hommes* d'Albert Cohen, mise en scène de Jean-Louis Hourdin
- 1990 *Pièce de cœur* de Heiner Müller, mise en scène de Mathias Langhoff, Gilles Privat et François Chattot
- 1989 *La Mission / Au perroquet vert* de Heiner Müller et d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Matthias Langhoff  
*Le Martyr de Saint-Sébastien* de Gabriela d'Annunzio et Claude Debussy, mise en scène de Jean-Paul Chambas et Jean-Pierre Vincent
- 1988/89 *Le Monde* d'Albert Cohen, mise en scène de Jean-Louis Hourdin

- 1988 *La Route des chars* de Heiner Muller, mise en scène de Jean Jourdheuil et de Jean-François Peyret  
*Mademoiselle Julie* d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff
- 1986/87 *Juste avant Tamerlan* de Michel Deutsch
- 1985/86 *Le Roi Lear* de William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff
- 1985 *La Tempête* de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Louis Hourdin
- 1984 *Le Prince de Hombourg* de H. von Kleist, mise en scène de Manfred Karge et Matthias Langhoff  
*Le Songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Louis Hourdin
- 1983 *La Chauve-souris* de Johann Strauss, mise en scène de Richard Foreman  
*Liberté à Brême* de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Hourdin  
*La Mort de Danton* de Georg Buchner, mise en scène de Jean-Louis Hourdin
- 1981/82 *Léonce et Léna* de Georg Buchner, mise en scène de Jean-Louis Hourdin
- 1980/81 *Antoine et Cléopâtre* de William Shakespeare, mise en scène Bernard Bloch
- 1980 *Woyzeck* de Georg Büchner, mise en scène de Jean-Louis Hourdin

## MISES EN SCÈNE

- 2005 *Veillons et armons-nous en pensée* avec Jean-Louis Hourdin
- 2004 *Le Tribun* de Mauricio Kagel avec Jean-Louis Hourdin  
*Les uns à côté des autres*, morceaux choisis dans l'œuvre de Charles-Ferdinand Ramuz
- 2003 *Parquet de bal* avec Jean-Pierre Bodin
- 2001 *Beauté misère* avec Jean-Pierre Bodin
- 2000 *Tête de pluie* de et avec Louis Arti
- 1999 *Ça respire encore*, avec Jean Louis Hourdin, Pierre Henri et Eloïse Brunet
- 1997 *Parlez pas tout bas* avec Jean-Pierre Bodin
- 1994 *Le Banquet de la Sainte-Cécile* avec Jean-Pierre Bodin
- 1980 *La Fausse Suivante* de Marivaux

## CINÉMA

- 2004 *Brice de Nice*, film de James Huth  
*Banlieue 13*, film de Pierre Morel
- 2002 *Adolphe*, film de Benoit Jacquot  
*Fanfan la Tulipe*, film Gérard Krawczyk  
*Monsieur « N »*, film d'Antoine de Caunes

2001 *Parlez-moi d'amour*, film de Sophie Marceau  
*Augustine*, film de Jean-Claude Monod et Jean-Christophe Valtat

2000 *Vidocq*, film de Pitov  
*Le Petit Poucet*, film d'Olivier Dahan

1999 *Kennedy et moi*, film de Sam Karmann  
*Cours toujours*, film de Dante Desarthe  
*Le Battement d'aile d'un papillon*, film de Laurent Firode

1998 *Fifi martengal*, film de Jacques Rozier

1997 *Le Voleur de vie*, film d'Yves Angelo

1996/97 *Julie est amoureuse*, film de Vincent Dietchy

1995 *Un héros très discret*, film de Jacques Audiard

1993 *Fast*, film de Dante Desarthe  
*Le Chasseur de la nuit*, film de Jacques Renard

1992 *La Pucelle*, film de Jacques Rivette  
*Intimité*, film de Dominik Moll  
*Fausto*, film de Rémy Duchemin  
*La Nuit sacrée*, film de Tahar Ben Jelloun et Nicolas Klotz

1989 *Les 2 Fragonard*, film de Philippe Legay

## Jean-Pierre Bodin

### REGISSEUR

Après avoir été régisseur pour des chanteurs, Jean-Pierre Bodin rencontre les metteurs en scène Jean-Louis Hourdin et Robert Gironès au Centre Dramatique Régional du Poitou-Charentes.

De 1984 à 1994, il accompagne comme régisseur toutes les créations de Jean-Louis Hourdin, *Le Songe d'une nuit d'été*, *La Tempête*, *Ubu Roi*, *Liberté à Brêmes*, *La Ronde*, *Le monde d'Albert Cohen*, *Boby...*

### COMEDIEN

Toujours sous la direction de Jean-Louis Hourdin, Jean-Pierre Bodin devient comédien. Il joue dans les spectacles : *Hurle France*, création collective ; *Coup de foudre* de Michel Deutsch ; *Tamerlan* de Christopher Marlowe

### ACTEUR-AUTEUR

Jean-Pierre Bodin devient acteur-auteur avec la complicité de François Chattot.

- |      |   |
|------|---|
| 2004 | <i>Le Très Grand Conseil Mondial des clowns</i> avec la compagnie Les Matapeste |
| 2003 | <i>Parquet de bal</i>   |
| 2001 | <i>Beauté misère</i>  |
| 1997 | <i>Parlez pas tout bas</i>  |
| 1994 | <i>Le Banquet de la Sainte-Cécile</i>   |

### MISES EN SCENE

- |      |   |
|------|---|
| 2001 | <i>Adieu la lumière et le vent</i> , d'après des lettres de fusillés de 41-44 |
| 1998 | <i>Exodes</i> d'après des textes de Jean Migault                              |

## Autour du spectacle...

Plusieurs rencontres sont organisées autour du spectacle de *La Question*.

### RENCONTRES PUBLIQUES

A l'issue de la représentation du **dimanche 11 mars** avec Jean Pierre Bodin et Henri Alleg.  
A l'issue de la représentation du **vendredi 23 mars** avec Jean-Pierre Bodin.

### RENCONTRE DEBAT AUTOUR DE *LA QUESTION*

**le samedi 31 mars de 14h30 à 16h30 · Salle Jean Vilar**

Ce débat sera animé par Jean-Pierre Léonardini, journaliste à l'Humanité, et aura lieu en présence d'Henri Alleg et Jean-Pierre Bodin.

### PROJECTIONS AU CINEMA LE BALZAC

**le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 11h15 au Cinéma Le Balzac (1 rue Balzac · Paris 8<sup>e</sup>)**  
en présence d'Alexandrine Brisson

Projection du court métrage d'Alexandrine Brisson *C'était pas la guerre* suivi du film de Jean-Pierre Lledo *Un rêve algérien*.

Renseignements et réservations : 01 53 65 30 00